



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Bureau Doyens des IA-IPR

Affaire suivie par :

Rachel LE LAMER-PAVARD, Doyenne des IA-IPR

Ludovic GOREAU, Vice-Doyen des IA-IPR

Maud CHAREYRON, Vice-Doyenne des IA-IPR

Courriel : ce.ipria@ac-versailles.fr

Versailles, le 16 septembre 2024

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

L'équipe des IA-IPR de Sciences et Techniques Industrielles

Stéphane BOUYÉ

Stephane.bouye@ac-versailles.fr

Éric DEPUSSAY

Erci.depussay@ac-versailles.fr

Christophe FERRY

Christophe.ferry@ac-versailles.fr

Rodolphe PORTEFAIX

Rodolphe.Portefaix@ac-versailles.fr

Luc PRINCE

luc.prince@ac-versailles.fr

Rectorat de Versailles

3, boulevard de Lesseps

78017 VERSAILLES

À

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs

Les Jeux olympiques et paralympiques qui s'achèvent nous ont collectivement confortés dans un double engagement : engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les différences qui nous enrichissent ; engagement pour la culture dans sa diversité, sa créativité et sa dimension émancipatrice. La joie partagée de ces jeux, nous avons tous et toutes à cœur de la conserver et de la faire vivre au sein de l'école, où se nouent tout autant goût de l'effort et émerveillement de la réussite. Cet épisode heureux nous invite à poursuivre notre action pour reconnaître la singularité des parcours individuels, construire ensemble une collectivité soutenance, promouvoir la fonction positive de l'erreur et du tâtonnement dans les apprentissages.

Un engagement en faveur du bien-être et de la cohésion en établissement

Notre école continue de viser l'union de la réussite et du bien-être, une réussite pensée comme indissociable du plaisir d'apprendre et de la capacité à s'épanouir.

Une école républicaine

La devise républicaine au fronton de l'École donne tout son élan à ses actions pédagogiques et éducatrices, bénéficiant pleinement du concours de la laïcité, principe de respect, protectrice des élèves face aux interventions extérieures et vectrice de leur émancipation pour trouver leur place dans la société.

Dans ce contexte, alors que les réseaux sociaux peuvent intensifier la propagation des préjugés et des stéréotypes, notre École s'efforce de lutter contre toutes les discriminations, de promouvoir l'empathie et de partager la culture pour agir au quotidien contre toutes les formes de haines. Un [vademecum](#) intitulé *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine*, mis à jour en juin 2024, est disponible sur Eduscol.

En cette rentrée, l'éducation à la citoyenneté est par ailleurs renforcée. De [nouveaux programmes d'enseignement moral et civique](#) sont progressivement mis en œuvre. Ils s'articulent aux projets qui seront menés dans les établissements pour développer les compétences civiques et citoyennes. Ils contribuent à l'ensemble des éducations transversales et participent ainsi au développement de l'engagement de tous les élèves.

Une école universelle

La démarche globale de l'École promotrice de la santé et du bien-être, impulsée à l'échelle nationale depuis 2020, vise à promouvoir ces facteurs déterminants de la réussite scolaire, au plan physique, psychique et social. Un label [EduSanté](#) permet ainsi de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Dans le cadre du suivi de la santé des élèves, depuis la rentrée 2023, les élèves de 5^e, filles et garçons, volontaires peuvent se faire vacciner



contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Tout personnel souhaitant s'informer et s'engager sur ces questions liées à l'EPSa peut consulter le [vademecum](#) national ainsi qu'une page académique dédiée sur [Ariane](#).

Pour améliorer le climat scolaire et le cadre d'apprentissage des élèves, une [pause numérique](#) est expérimentée en cette rentrée scolaire. Elle concerne cinq collèges de notre académie et au total 2800 élèves.

Une école inclusive, une école pour toutes et tous

L'académie de Versailles s'attache à mettre en œuvre une politique de réussite de tous les élèves et déploie pour ce faire des solutions diversifiées, telles que la délivrance d'attestations de compétences professionnelles ou l'ouverture de huit nouveaux dispositifs Ulis dans le premier degré et dix dans le second degré. En cette rentrée, un numéro INE (identifiant national élève) est mis en place pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du secteur médicosocial afin de permettre un meilleur suivi de leur scolarité et l'usage du livret de parcours inclusif (LPI) se généralise dans les écoles et établissements scolaires.

Une école solidaire

Le respect de chacun et de chacune est essentiel pour permettre à tous les élèves de s'épanouir à l'école, et à tous les personnels d'accomplir sereinement leurs missions.

Dans ce cadre, le [déploiement du programme pHARE](#) soutient l'engagement remarquable de tous les personnels dans la lutte contre le harcèlement.

L'accompagnement des personnels est au cœur des missions des inspecteurs et des inspectrices, dans tous les moments de la carrière des professeurs et professeures, des conseillères et conseillers principaux d'éducation. Plusieurs ressources sont à votre disposition sur Ariane pour mieux connaître les [différents acteurs et actrices de la prévention](#) et le cadre ainsi que les démarches de la [protection fonctionnelle](#).

Une école émancipatrice

Le Plan académique IL-ELLE-ON, pour une éducation à l'égalité entre les élèves et pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont les LGBTQphobies, est plus que jamais d'actualité. Ces questions concernent en effet tous nos établissements, tant dans les actions menées que dans nos gestes professionnels, nos pratiques dans les champs disciplinaires, les choix d'orientation de nos élèves et les enjeux de vie scolaire. Pour vous accompagner, un pôle de formatrices et de formateurs académiques est à votre écoute et prêt à intervenir au besoin.

L'école doit permettre aux futurs adultes de réussir dans des trajectoires de vie, personnelles et professionnelles, qui ne seront pas toujours linéaires. En cette rentrée scolaire, divers dispositifs d'accompagnement à l'orientation sont pérennisés, notamment [la découverte des métiers](#), le [stage de seconde](#) obligatoire et le [parcours de consolidation en BTS](#).

L'Éducation Artistique et Culturelle s'inscrit au cœur des apprentissages et s'appuie sur la mobilisation et la qualification des réseaux dédiés, notamment par le biais de la formation des enseignants ; elle repose également sur la conception de projets pédagogiques innovants et renforcés par des partenariats artistiques et culturels ambitieux au sein des enseignements artistiques, des Projets ACTE, des programmes d'excellence. L'ensemble des orientations et des modalités de mise en œuvre figure dans le [document de référence EAC 24-25](#).

Un engagement au service des apprentissages des élèves

Nous partageons l'ambition d'attentes élevées mais réalistes à l'endroit de tous nos élèves, des attentes adaptées à leurs capacités qui les aident à développer leur sentiment de compétence.

Les groupes de besoins au collègue

En cette rentrée scolaire, la mise en place des groupes de besoins se caractérise par la souplesse et le pragmatisme. À l'écoute de vos besoins et de la complexité de vos contextes, les inspecteurs et les inspectrices vous accompagnent dans la continuité de l'année écoulée. Nous sommes à vos côtés pour soutenir votre travail en équipe, notamment autour de la caractérisation des besoins des élèves, de la définition des groupes et de leur flexibilité, de la mise en œuvre de la différenciation et des pratiques d'évaluation, de l'évolution des conseils de classe et de la fonction de professeur principal, ou encore de l'explicitation des démarches et des dispositifs adoptés auprès des élèves et des familles. Toutes les disciplines ont vocation à éclairer ces enjeux majeurs dans le parcours de réussite des élèves et à y contribuer.



Les évaluations des acquis des élèves et leur exploitation

À l'appui et en complément des pratiques d'évaluation des professeurs, les tests de positionnement et les évaluations nationales enrichissent l'analyse des acquis des élèves et participent de la définition des stratégies d'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins. Les inspecteurs et inspectrices vous accompagnent en établissement dans l'exploitation de ces données et des résultats aux examens, qui peuvent contribuer à nourrir votre stratégie collective en réponse aux problématiques et aux dynamiques spécifiques de votre établissement. Des [études et statistiques des résultats aux examens](#) dans notre académie sont réalisées par la DAPEP et accessibles sur Ariane.

Renforcer ses stratégies d'enseignement

La stratégie d'[enseignement explicite](#) articulée autour de [phases caractéristiques](#), est peu utilisée alors que la recherche montre son efficacité : élévation de la moyenne, réduction des écarts et diminution de la corrélation avec l'origine sociale de chaque élève.

Cette stratégie d'enseignement qui sécurise des apprentissages ciblés, vient bien entendu en complément d'autres approches et enrichit la mallette pédagogique de l'enseignant : l'[usage du numérique éducatif](#) peut, par exemple, s'inscrire dans la démarche.

Afin d'aider les équipes à la mettre en œuvre, un groupe de travail académique interdisciplinaire produit des ressources et réalise un accompagnement en proximité.

Opportunités et enjeux du numérique

Les manuels scolaires numériques libres, produits dans le cadre d'un partenariat entre les académies franciliennes et la région Île-de-France, sont accessibles depuis [l'ENT des lycées](#) ou en version publique [sur le site de la Région académique](#).

Nous vous invitons à découvrir le site <https://ia.ac-versailles.fr> dédié aux enjeux pédagogiques de l'intelligence artificielle (IA). Il actualise régulièrement les ressources sur ce champ récent et mouvant et indique des formations pour à la fois questionner et intégrer l'IA à vos pratiques, quelle que soit votre discipline.

La culture comme découverte et pratique

La découverte des textes théâtraux et le renforcement de la pratique théâtrale, l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à la construction et à l'appropriation d'une culture à la fois fondatrice et ouverte, forte de repères et attentive aux questions des élèves. Ils favorisent la mise en œuvre au collège de projets et d'initiatives pédagogiques permettant de cultiver le recul et l'esprit critique dans la formation aux images et de donner toute leur place à l'émotion esthétique, au corps et à la créativité dans les apprentissages des élèves.

Un engagement en faveur du développement et de la reconnaissance des compétences professionnelles

L'inspection souhaite vous accompagner dans le déploiement de toutes vos compétences et la construction de votre parcours : nous mesurons combien cela contribue à la qualité des gestes professionnels du quotidien et à l'efficacité de notre système éducatif au service de tous les élèves.

La formation continue, un levier essentiel du développement professionnel

L'école académique de la formation continue vous propose une offre de formation qui vous accompagne à chaque étape de votre carrière, consultable sur le [portail EAFC](#). Les efforts ont porté à la rentrée 2024 sur l'anticipation des dates et lieux des formations proposées, sur leur hybridation, ainsi que sur un renforcement du lien avec les situations de travail.

Valider et certifier ses compétences pour évoluer

Nous vous encourageons notamment à vous saisir des offres donnant accès aux concours internes ou à des certifications telles que le [CAFFA](#), les [certifications complémentaires](#) DNL, Arts, FLS, le CAPPEI, etc. Toutes constituent une reconnaissance de vos compétences particulières et un argument à faire valoir dans la perspective d'une évolution de carrière. Enfin, nous rappelons aux professeurs et CPE titulaires les opportunités d'accompagnement qui s'offrent à elles et eux pour l'accès aux fonctions de cadres, et aux non titulaires qui le souhaitent pour l'intégration dans les différents corps de fonctionnaires.



Le développement de réseaux professionnels de proximité

Nous remercions tous ceux et toutes celles d'entre vous qui s'engagent en tant que tuteurs et tutrices pour accompagner les personnels stagiaires ou contractuels à leur entrée dans le métier. Les conditions d'accueil de nos collègues sont en effet un élément essentiel de leur satisfaction et de leur épanouissement au travail. Les échanges réguliers entre vous permettent également d'asseoir et d'enrichir les compétences professionnelles déjà présentes.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux collègues engagés dans le mentorat à l'endroit des néo-titulaires, ainsi qu'aux formateurs et formatrices académiques qui jouent un rôle essentiel pour actualiser, dynamiser, aiguillonner les approches didactiques et pédagogiques et les gestes professionnels.

Nous saluons toutes les dynamiques de coopération et de collaboration professionnelle que vous engagez sur les territoires, telles que les [LaboMaths](#), et souhaitons développer plus avant avec vous les lieux d'échanges de pratiques et de réflexion éducative, disciplinaire et didactique, les espaces de formation partagée et de production de ressources, comme d'expérimentation. La vitalité et l'efficacité de nos pratiques tiennent aussi à la cohésion, à la richesse et au soutien de ces réseaux professionnels de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, de vivre une année de partage, riche en expériences et en réussites. Poursuivons notre engagement collectif en faveur de la réussite et de l'épanouissement de nos élèves !

LETTRE DE RENTRÉE DES IA-IPR – Groupe STI

Chers enseignants,

Le groupe STI de l'académie de Versailles souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les enseignants de Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII) nouvellement affectés dans l'académie. Nous espérons que la rentrée s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes pour toutes et tous.

L'attractivité de nos filières et la promotion de nos formations dès le cycle 3 jusqu'au niveau ingénieur pour tous les enseignements restent la priorité du groupe. Il s'agit de :

- la technologie au cycle 4 en collège,
- l'option « sciences de l'ingénieur, création et innovation technologique » (SI-CIT) en seconde générale et technologique,
- la voie technologique « sciences et technologie de l'industrie et du développement durable » (STI2D),
- la spécialité « sciences de l'ingénieur » (SI) au lycée général,
- les sections de techniciens supérieurs (STS) industriels,
- les sciences de l'ingénieur en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE),
- les bachelors universitaires de technologie (BUT).

Nous redoublons d'efforts pour renforcer l'attractivité de ces filières et promouvoir nos formations auprès des élèves. Toute initiative locale favorisant la continuité entre collège et lycée, ainsi que la découverte de nos formations par les collégiens, est encouragée. Les campus des métiers et des qualifications sont un point d'entrée permettant de répondre à ces problématiques et de créer du lien entre les collèges, les lycées et le supérieur.

Les options SI (Sciences de l'Ingénieur) et CIT (Création et Innovation Technologique) en classe de seconde visent à assurer la continuité pédagogique entre le collège et le lycée. Ces enseignements s'inscrivent dans le prolongement des programmes de Technologie et peuvent être regroupés sous une seule option, « SI », centrée sur le processus de conception de produits impliquant la validation de solutions technologiques. L'objectif est de familiariser un large éventail d'élèves avec les démarches de l'ingénierie.

Pour des exemples de projets, consultez le site STI : <https://sti.ac-versailles.fr/Des-projets-pour-susciter-l-interet-des-eleves-pour-les-sciences-et-les>.

Les évolutions en collège

Nous tenons à vous informer des récentes évolutions qui s'opèrent au sein du cycle 4 au collège. Un nouveau programme a été introduit (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo9/MENE2402802A>). Le groupe STI s'engage à fournir un accompagnement adéquat aux enseignants grâce à un nouveau plan de formation pour la rentrée 2025. Les GTD sont reconduits pour permettre la mutualisation de ressources et le développement de compétences. Cette année, un séminaire académique par département vous sera proposé et vous présentera le travail des GTD. Le travail avec les collectivités territoriales se poursuit pour étudier l'évolution des laboratoires.

Les évolutions en lycée

Nous souhaitons vous informer des changements à venir concernant le baccalauréat à partir de la session 2025. Pour la spécialité Sciences de l'ingénieur, en plus de l'épreuve écrite, une nouvelle épreuve de travaux pratiques d'une durée d'une heure sera introduite. Par ailleurs, la durée de l'épreuve écrite sera réduite de 3 heures à 2 heures 30. Les modalités de ces épreuves sont détaillées dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale n°19 du 9 mai 2024, accessible à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo19/MENE2408179N>.

Un séminaire destiné aux enseignants de la spécialité Sciences de l'ingénieur sera organisé pour présenter les modalités de cette nouvelle épreuve.

Les équipes académiques Sciences et Techniques Industrielles

Le groupe des IA-IPR Sciences et Techniques Industrielles compte cinq inspecteurs : Stéphane BOUYÉ, Éric DEPUSSAY, Christophe FERRY, Rodolphe PORTEFAIX, Luc PRINCE.

Chaque IA-IPR est référent Technologie de plusieurs bassins pour les collèges et référent SII en lycée. Ces répartitions sont consultables dans la rubrique « Actualités\inspecteurs » du site <https://sti.ac-versailles.fr/> .

Huit professeurs chargés de mission et deux professeurs formateurs académiques travaillent aux côtés des inspecteurs :

- Quatre professeurs Chargés de Mission d'Inspection (CMI) sont rattachés au groupe STI pour l'animation de la Technologie, le recrutement et l'accompagnement des professeurs contractuels : Michel BENCUN, Catherine BOIZARD, Jean-Bernard HERMETZ, Alain CONTESSE.
- Six professeurs Chargés de Mission d'Inspection participent à l'animation de la spécialité « Sciences de l'ingénieur » et de la voie technologique STI2D ainsi qu'à l'accompagnement des professeurs contractuels affectés en lycée : Pierre EYQUEM, Benoit GALLIENNE, Mustapha KOURKZI, Nicolas MOREL, Damien SAUNIER, Julien SOUCHAL.
- Deux Professeurs Formateurs Académiques Réseau des Tuteurs (FA-RT) sont en charge, en collaboration avec l'INSPÉ, de l'accompagnement des professeurs stagiaires et de leurs tuteurs : Alain CONTESSE et Julien SACARRERE.
- Le groupe IA-IPR STI propose également, à la disposition des professeurs de Technologie, un réseau de professeurs ressources départementaux et des animateurs de centres de ressources.

Professeurs Ressources Départementaux pour la Technologie (PRD) :

- 78 – Yohann FERIE
- 91 – Cédric BLIN
- 92 – Christophe ALASSEUR
- 95 – Christophe EGELS

Professeurs animateurs des Centres de Ressources pour la Technologie (CRT) :

- CRT (Sud) – Christophe ALASSEUR
- CRT (Nord) – Samuel LIAIGRE

À ce jour à destination des professeurs de technologie, les Centres de Ressource pour la Technologie (CRT) Nord et SUD seront ouverts selon un calendrier publié sur le site Internet STI.

- CRT NORD – Collège Ariane – Argenteuil (95)
- CRT SUD – Collège Furet – Antony (92)

Formation et accompagnement des professeurs

L'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) fait partie de l'un des engagements du Grenelle de l'éducation au printemps 2021. Elle a pour finalité de permettre à chacun de participer à la construction de son parcours de formation. Le Plan Académique de Formation (PAF) est réorganisé dans le cadre de l'EAFC. Les dispositifs sont désormais organisés en cycles, thématiques, parcours et modules. SOFIA-FMO est l'application qui permet la mise en œuvre des formations. Le portail EAFC est le guichet unique pour tous les personnels de l'académie. Il permet l'accès :

- aux formations individuelles ;
- aux formations collectives : FIL, formation bassins, ... ;
- aux parcours en auto-formation.

Les inscriptions se font au fil de l'eau en deux étapes :

- l'abonnement : le personnel de l'académie indique son intérêt pour une formation ;
- la pré-inscription : le personnel confirme sa candidature à l'ouverture de la formation.

Vous trouverez des informations complémentaires sur les formations SII sur le portail de l'EAFC :

- pour le lycée : <https://www.ac-versailles.fr/sciences-techniques-industrielles-lplt-127013>
- pour le collège : <https://www.ac-versailles.fr/technologie-127028>

Par ailleurs, pour le lycée et le collège une plaquette d'information contenant les formations pour cette année scolaire et les liens directs vers la fiche de pré-inscription sera communiquée par les DDFPT et les PRD.

Nous vous encourageons vivement à consulter l'offre de formation mise à votre disposition notamment en Sciences Industrielles de l'Ingénieur et à vous approprier cet outil pour en faire un vecteur de développement professionnel.

Enfin, le dispositif d'accompagnement des professeurs contractuels est reconduit. Tout professeur nouvellement recruté bénéficiera d'un tutorat mis en place par le chef d'établissement. Par ailleurs :

- les professeurs affectés en collège seront conviés à six journées de formation ;
- les professeurs affectés en lycée seront conviés à une action de formation à la construction de séquence pédagogique de 3 journées en présentiel.

Formations prépa concours

Les préparations au CAPET et à l'Agrégation seront à nouveau proposées cette année. Les inscriptions se feront en fin d'année scolaire. Nous vous invitons à faire part de vos intentions à votre IA-IPR référent dès que possible. Les places étant limitées, chaque candidature sera étudiée avec soin.

Nous sommes ravis de vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire, qui s'annonce riche en nouveautés et en opportunités. Pour rester informé et accéder à toutes les ressources utiles pour l'enseignement de la Technologie et des Sciences de l'ingénieur, consultez régulièrement le site académique STI : <https://sti.ac-versailles.fr>.

Nous vous encourageons également à explorer le site EDUSCOL, qui propose de nombreuses ressources pour enrichir votre pratique pédagogique : <https://eduscol.education.fr/sti>.

Soyez assurés de notre soutien tout au long de l'année. Nous vous souhaitons une excellente rentrée 2024-2025 et attendons avec plaisir de vous rencontrer.